

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION ANATIFES DU CLPM  
D'AURAY / VANNES TENUE LE PALAIS LE 08.12.10**

Membres de la commission présents :

Marc HEBERT, Président de la Commission Anatifes.

Franck GAUTRAIN, Patrick TANGUY, Alain LEVEQUE, Frédéric LE BONNEC, Thierry GUEGUIN, Olivier LE GALL.

Membres de la commission absents, excusés :

Frédéric Mengual, Eric Pannequin, Yvon Richard,  
DTML, Thierry Olivier

Autre personne présente :

Louis FERRERO – Secrétaire Général du Clpmem d'Auray-Vannes.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 .Calendrier 2011.
- 2 .Questions diverses.

Marc Hébert remercie les membres présents et les pêcheurs bellilois pour leur accueil.

Il précise que cette réunion a pour objet de fixer un calendrier adapté au marché et à la biomasse exploitable. De nombreux sites sont travaillés et il est prudent de ne pas trop les surexploiter.

Marc Hébert propose aux membres de voter sur le principe suivant :

Pour l'ouverture de la pêche en Juillet et Août. Défavorable  
Pour le maintien d'un calendrier de 70 jours environ. Favorable

Franck Gautrain présente à la commission un document représentant les zones de pêche autour de Belle, ce document très intéressant permettra de mieux comprendre les pratiques de pêche et mieux cibler les zones potentiellement exploitées qui méritent une fermeture.

Louis Ferrero propose d'effectuer le même travail sur le secteur de Quiberon, Houat et Hoëdic.

Les membres de la commission délibèrent mois par mois sur les journées de pêche pour 2011 :

# CALENDRIER ANATIFES 2011

JANVIER / 02 JOURS	TOTAL / 02 JOURS
02 / 03	
FEVRIER / 04 JOURS	TOTAL / 06 JOURS
01 / 02 /21/22	
MARS / 08 JOURS	TOTAL / 14 JOURS
02/03/07/08/17/21/22/31	
AVRIL / 06 JOURS	TOTAL / 20 JOURS
04/05/14/18/19/28	
MAI / 09 JOURS	TOTAL / 29 JOURS
02/03/09/10/16/17/23/30/31	
JUIN / 04 JOURS	TOTAL / 33 JOURS
06/13/20/28	
JUILLET / 0 JOUR	TOTAL / 33 JOURS
AOUT / 0 JOUR	TOTAL / 33 JOURS
SEPTEMBRE / 09 JOURS	TOTAL / 42 JOURS
01/02/08/12/13/18/19/26/27	
OCTOBRE / 09 JOURS	TOTAL / 51 JOURS
03/04/10/11/17/18/25/26/31	
NOVEMBRE / 03 JOURS	TOTAL / 54 JOURS
08/14/25	
DECEMBRE / 18 JOURS	TOTAL / 72 JOURS
01/02/12/13/14/15/16/17/18/23/24/25/26/27/28/29/30/31	

Marc Hébert précise que ce calendrier de 72 jours de pêche est stable vis à vis de l'année dernière et en nette diminution par rapport à 2009. Cette diminution répond à la question relative à la réduction de la ressource et au blocage des licences. La commission ne souhaitant pas délivrer de nouvelles licences, il convient de maintenir un calendrier restreint. Il faut être crédible vis-à-vis de la profession et des demandeurs.

Questions diverses :

1/ Les membres de la commission se posent la question au regard du document de Franck Gautrain : Faut-il geler des zones de pêche afin de retrouver des biomasses plus intéressantes dans le futur ? Cette démarche doit être intégrée dans son ensemble et tenir compte des autres secteurs de pêche (Houat, Quiberon, Hoëdic)

Afin de trouver des solutions adaptées à cette démarche, une réunion sera prévue fin Janvier.

2/ Concernant le dossier pouces pied à l'étude par le CLPM et Eric Pannequin, sur la réimplantation, la fabrication, et la promotion, ce dernier informera la commission de l'évolution de ce dossier.

Fin de réunion.

Marc Hébert

Président de la commission



